

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil d'Administration
Séance du jeudi 28 novembre 2024**

Date de la convocation : mercredi 20 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 17

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Marie-Laure MESTELAN, Mme Françoise MARTEEL, Mme Marie SALESSES, M. Jérôme MARBOT, M. Jean-Bernard CASENAVE, Mme Marie-Chantal GORDON, M. Alain LAPEYRE, M. Jean-Pierre PEUDEPIECE, M. Michel FOLLIOU, Mme Gisèle FERRARIS, M. Henri JOUANTEGUY, M. Philippe MAENNEL

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Frédéric DAVAN (donne pouvoir à MC. GORDON), Mme Fabienne CARA (donne pouvoir à J. MARBOT), Mme Josy POUEYTO (donne pouvoir à F. MARTEEL)

Étai(en)t excusé(es) :

Secrétaire de séance : Anne CARASSUS

N° 11 Signature d'une convention de partenariat avec ENEAL pour la mise à disposition d'une salle dans la résidence « Calligraphies ».

Rapporteur : Mme Béatrice JOUHANDEAUX

Mesdames, Messieurs

L'habitat intergénérationnel TEEMA apporte une solution alternative et innovante dans le but de mieux vivre ensemble. Ce concept de résidence, intergénérationnelle et thématique, combine des logements et un projet social.

Les résidences TEEMA sont dotées de logements adaptés aux besoins spécifiques des différentes générations. Des espaces communs sont dédiés à des temps de rencontre autour d'une thématique attractive.

Grace à des actions d'accompagnement et d'animation du lien intergénérationnel, l'environnement plus sécurisant et vivant favorise le maintien de l'autonomie des personnes âgées.

Dans le cadre de la mise en location d'une résidence thématique intergénérationnelle TEEMA, nommée « Calligraphies », appartenant à ENEAL, située à l'angle des rues Montpezat et Jean-Baptiste CARREAU à PAU, une salle sera mise à disposition pour des actions hebdomadaires thématiques coordonnées par la mission animation séniors du CCAS de PAU. Le planning d'occupation de la salle permettra, aussi, la mise à disposition de la salle auprès des résidents et des associations concernées par les activités développées.

L'objectif est de « faire se croiser » les publics ; identifier ce lieu comme un lieu où on découvre, on rencontre, on partage, on pratique ; mais aussi un lieu d'information d'écoute, autour de la thématique "des arts vivants, arts visuels, arts de la scène et du spectacle ».

Cette convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre et de gestion de cette thématique et les modalités d'utilisation des espaces communs dédiés.

Elle précise les engagements respectifs du propriétaire ENEAL et du CCAS concernant l'animation de la résidence intergénérationnelle « Calligraphies ».

Il vous appartient de bien vouloir :

1. décider de mettre en place un partenariat avec ENEAL, pour permettre l'utilisation d'une salle d'animation à destination de la mission animation séniors du CCAS de PAU
2. approuver les termes de la convention de partenariat ci-annexée
3. autoriser Mme La Vice-Présidente à signer la convention de partenariat ci-annexée.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,